



Pirates de tous bords

Revue ◀ De la flibuste d'hier et d'aujourd'hui aux hors-la-loi du Net... La revue «Esprit» explore «un monde devenu liquide».

ESPRIT De la piraterie aux piratages
juillet 2009 239 pp, 23 euros

Un cargo rouillé qui grince dans le roulis, au large des eaux territoriales de l'Angleterre. Dans ses entrailles, un studio émet du rock déterritorialisé. *Good morning England*, histoire d'une radio-pirate à la fin des années 60, est sorti en mai sur les écrans, peu avant l'élection du premier eurodéputé «pirate» en Suède. Un peu plus tôt, c'est le long des côtes somaliennes que la figure du pirate a trouvé une nouvelle incarnation très concrète. Si les hors-la-loi du grand large fascinent à ce point, c'est, écrit le juriste Antoine Garapon, parce qu'ils incarnent «une nouvelle manière d'être dans un monde devenu liquide».

Double. Pour son numéro de juillet, la revue *Esprit* met les pieds dans l'eau. Sous le titre *De la piraterie aux piratages*, le dossier rassemble une dizaine d'articles, ou il est question de l'influence des puritains sur la

flibuste, de la piraterie dans les récits de Daniel Defoe, du piratage numérique, des paradis *offshore*, du terrorisme hors sol. A l'ère de la navigation virtuelle, le forban est notre double, notre envers, notre frère. «Autant brigand que justicier, individualiste que communiste, exclu que fondateur, terroriste que résistant», écrit encore Garapon. Et pour cause : car ce qui le définit d'abord, c'est la mer, cette étendue infirme, sans forme, qui se referme aussitôt sur toute trace, cet univers de risque et de prise.

Au commencement, donc, était la mer, ou, plus exactement, «le monde liquide». Empruntée au sociologue anglais Zygmunt Bauman, la métaphore du monde liquide est omniprésente. Au temps de Kant, l'immensité océanique était l'impensable : le lieu où la terre se supprime et devient le contraire d'elle-même, l'espace du sublime, de l'inhumain. A l'ère des porte-containers, elle devient au contraire le miroir du monde, là où se dévoile le vrai visage de la modernité. «Le monde est liquide en raison de la prépondérance des flux de tous ordres [...] : informations, images, communication, transports, commerce, finance, mobilité», explique Olivier Mongin, le directeur d'*Esprit*, dans l'article final du dossier. Ici, on surfe, on navigue et les crises financières sont d'abord des crises de liquidités.

Bien-fonds. Entre la mer et le capitalisme, l'alliance est ancienne et mystérieuse. A ce sujet, le philosophe Dominique Weber cite un texte où Hegel annonce la mondialisation avec deux siècles d'avance : «De même que la terre, un bien-fonds solide, est la condition du principe de la vie familiale, de même l'élément naturel qui anime l'industrie en direction de l'extérieur est la mer», c'est là que le capitalisme «mêle

Reddition de pirates près des côtes de Somalie, en avril.

PHOTO RICK AYER / AFP

ses jouissances et ses désirs à l'élément de la fluidité, du danger et de la ruine». Danger pour la marchandise qui saute par-dessus les tropiques: la tempête, les pirates; mais aussi pour l'individu plongé dans ce flux et toujours menacé de «s'y noyer», d'être «largué». Olivier Mongin: «Les eaux se referment immédiatement sur chaque sillage. L'étendue uniforme fait ressortir le déplacement comme seule réalité.»

Dans cette fluidité de l'immédiateté, Capitaine Crochet peut avoir deux rôles. Première hypothèse: ce que l'on pourrait appeler – même si *l'Esprit* s'en garde bien – «le pirate de droite». La mer, c'est le paradis des requins de la finance. Ce sont sur des îles, par exemple de la Barbade, des Bahamas ou des Bermudes, là où la piraterie connut ses heures de gloire, que l'on trouve les banques les plus accueillantes, les moins regardantes. Pris dans ce sens, le pirate incarne cette avidité élevée au rang de vertu dans les années 80 et que les éditeurs américains critiquent tant depuis quelques mois. Comme un manuel d'économie, il symbolise «l'acteur rationnel pur: il n'est animé que par l'esprit de lucre et puis qu'il est délié de toute loyauté à l'égard d'un drapeau, il n'est assujéti à aucun impôt. [...] Sur la mer, il n'y a pas à proprement parler d'espace commun», note Antoine Garapon. «Sans roi ni pape». Version «de gauche»: le pirate est celui qui prend sa liberté et refuse toute forme d'autorité terrestre. Une lecture qui renvoie à la révolution anglaise du XVII^e siècle et au rôle qu'y joua le mouvement puritain, à la fois calviniste et violemment égalitaire, et qui a fourni d'importants bataillons à la flibuste. En 1646, un puritain écrit qu'il est «contre-nature, irratiionnel, péché, pervers, injuste, diabolique et tyrannique qu'un homme, quel qu'il soit, s'arroge un pouvoir, une autorité ou une juridiction sur tout autre homme, sans son libre consentement». Parce qu'il sait qu'il a reçu la grâce, le puritain va partir en homme libre. «Sur l'océan, sans roi ni pape, on est seul avec Dieu», écrit le philosophe Olivier Abel, qui a piloté le dossier d'*Esprit*. «Si l'on parvient à échapper à la tempête, on prend pied dans un monde où l'on se reconnaît autrement.» Et lorsque les rescapés fondent une colonie, cela peut donner la *Tempête* de Shakespeare: «Je règle tout à rebours, j'interdis jusqu'au nom de magistrat, les lettres sont désormais inconnues, point de bornes aux champs, j'abois les mœurs et je veux voir tous les hommes oisifs.» En ce temps-là, le paradis fiscal était pour tous.

Pour faire du pirate l'acteur d'un projet politique, le chaînon manquant s'appelle Daniel Defoe. Négociant, assureur, journaliste, espion, il n'a rien d'un révolutionnaire. Mais ses divers métiers lui ont donné l'occasion d'observer la piraterie à l'œuvre et lorsque, à 60 ans, il devient écrivain et publie *Robinson Crusoé*, il n'a pas à chercher loin ce qui sera son sujet de prédilection. «Le pirate est un danger permanent, qui bouleverse le commerce et, de tous ses crimes, c'est celui que Defoe lui pardonne le moins», souligne l'article de Sophie Jorand qui lui est consacré. Mais c'est aussi un être courageux [...]. L'agacement légitime du marchand se double incontestablement, en Defoe, de l'attrance pour un mode de vie qui regorge d'aventures.»

Le motif principal de Defoe est la mutinerie. De cet acte fondateur découle une organisation entièrement nouvelle de la vie en commun. Les capitaines sont élus et révoqués, et chacun, à tout instant, a le droit de quitter le groupe. Dans son *Histoire générale des plus fameux pirates*, Defoe

A travers la piraterie émerge ce que pourrait être le communisme.

cite des extraits du code de l'équipage du pirate Bartholomew Roberts: «Le capitaine et le quartier-maître recevront deux parts sur chaque prise; le maître, le bosseman ou canonnier, une part et demie; les autres officiers une part et quart.» Précurseur du secours mutuel, le code attribue 800 dollars, «pris sur la caisse de la compagnie», à celui qui perdra un bras ou une jambe au combat. Ainsi, à travers la piraterie émerge ce que pourrait être le communisme quand il n'y

a plus d'espace commun. Nicolas Auray en esquisse l'idée lorsque, dans un article sur les pirates du numérique, il évoque les régulations d'Internet par «licence globale». Celle-ci, montre-t-il, loin d'être une étatisation rampante, facilite au contraire les échanges entre acteurs privés. Grâce à elle, collectivisation et liberté individuelle s'épaulent au lieu de se contredire. Olivier Abel va jusqu'à proposer une «éthique de la prédation». Notre monde terrestre célèbre le don dans le discours mais, dans les faits, protège la rapine inégalitaire. Pour en inverser les termes, ne faudrait-il pas proclamer les bienfaits de la prise et la flibuste égalitaire? Et Abel de louer «de courage de prendre [...] c'est-à-dire le courage de désirer, d'essayer, de chercher, d'explorer – et d'augmenter nos capacités à saisir, à prendre, à goûter, à capter, à comprendre». A l'abordage, donc!

► E. A.

Dominique Weber, philosophe, analyse la figure politique du pirate «libéral-libertaire»:

«Une utopie qui se construit contre l'Etat»

Dominique Weber enseigne la philosophie en classes préparatoires. Il a publié *Hobbes et le désir des fous*, en 2007, aux Presses de l'université Paris-Sorbonne. Dans le dossier d'*Esprit*, il analyse la piraterie dans sa dimension politique.

Des radios-pirates à la liste Pirate Bay en Suède, comment le pirate est-il devenu une figure politique?

Il me semble que la perception de la piraterie a commencé à changer avec les travaux de l'historien britannique Christopher Hill et notamment son article intitulé «Radical Pirates?», paru en 1984. Hill est le premier à inscrire dans le contexte politico-religieux de la révolution anglaise du XVII^e siècle et notamment de la contestation virulente du pouvoir royal et de l'Eglise établie d'Angleterre par la partie la plus radicale du mouvement calviniste puritain. Ce mouvement comptait de nombreux représentants dans la piraterie et ses idéaux l'ont imprégné en profondeur, même si l'on n'est pas vrai de dire que les pirates anglais furent tous des «dissidents» religieux ou que tous les radicaux se firent pirates. En tous les cas, l'article de Hill a ouvert la voie à une réévaluation de la piraterie dont attestent surtout, aux États-Unis, les travaux importants de Marcus Rediker (1). Ils nous apprennent que, bien plus qu'une manière de pratiquer le brigandage sur mer, la piraterie est un phénomène politique, porteur d'une véritable refonte des codes sociaux concernant l'autorité, le partage des richesses, la protection sociale, le refus de l'esclavage ou même le statut de la femme. Dans

l'Histoire générale des plus fameux pirates, Daniel Defoe a des pages extraordinaires pour décrire Libertalia, une colonie pirate à Madagascar aux airs d'utopie républicaine.

Néanmoins, écrivez-vous, le «pirate» n'est pas un «partisan», car il ne cherche pas à faire la révolution.

J'emprunte cette distinction au philosophe Carl Schmitt. La question de départ, pour lui, était celle des combattants irréguliers, c'est-à-dire n'appartenant pas aux armées régulières d'un Etat souverain. Schmitt s'intéresse à l'irrégularité parce que le XX^e siècle est confronté à une manière nouvelle de faire la guerre: le combat des partisans, notamment selon la théorisation qu'en ont fait Lénine et Mao. Pour Schmitt, le partisan agit dans une logique d'hostilité absolue parce que sa finalité, commandée par les impératifs révolutionnaires, est de détruire l'institution politique existante. Son but est néanmoins de parvenir à remplacer cette dernière par une autre. En ce sens, il demeure profondément ancré dans les réalités territoriales: il est «tellurique». Le pirate est lui aussi un combattant irrégulier, avec cette double différence aux yeux de Schmitt que, d'une part, il exprime une vision maritime du monde et, d'autre part, que, ne prétendant pas remplacer l'institution terrestre, il n'est qu'un criminel pratiquant la rapine. Une analyse qui, je crois, minimise le fait que la piraterie fut aussi, à certaines époques, une façon de remettre en cause l'ordre établi.

Peut-on, sans anachronisme, rapprocher le pirate des nou-

veaux militants – l'altermondialiste, le militant du logiciel libre – qui, eux aussi, refusent de prendre le pouvoir?

On peut en tout cas constater que l'utilisation de la figure du pirate par les mouvements altermondialistes est tout à fait revendiquée. Un collectif politique anglais, appelé «Do or Die», a publié il y a quelques années un petit texte, *Bastions pirates. Une histoire libertaire de la piraterie*. L'effondrement du marxisme-léninisme a laissé orpheline toute une frange de militants politiques, en quête de nouveaux modèles théoriques et pratiques de contestation, de nouvelles utopies. Les utopies de l'âge classique, comme celle de Thomas More, proposaient ce que Pierre-François Moreau appelle un «roman de l'Etat», c'est-à-dire la description d'un fonctionnement parfaitement rationnel de l'Etat. Or, l'utopie pirate, elle, se construit contre l'Etat. En économie ou sur Internet, la figure du pirate réunit de façon étonnante, voire inquiétante, l'esprit libéral et l'aspiration libertaire, tous deux désireux d'un monde liquide, «désinstitutionné», débarrassé de la contrainte des États «telluriques». Mais dans un monde liquide, qui protégera les plus faibles? La vie humaine n'est pas naturelle, elle doit être instituée et protégée. D'ailleurs, le droit romain, qui se fixe pour but d'«instaurer la vie», décrivait le pirate comme «l'ennemi du genre humain».

Recueilli par ► ERIC AESCHIMANN

(1) Voir à ce propos: Marcus Rediker et Peter Linebaugh, *L'Hydre aux mille têtes. L'Histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*, paru aux Editions Amsterdam fin 2008.